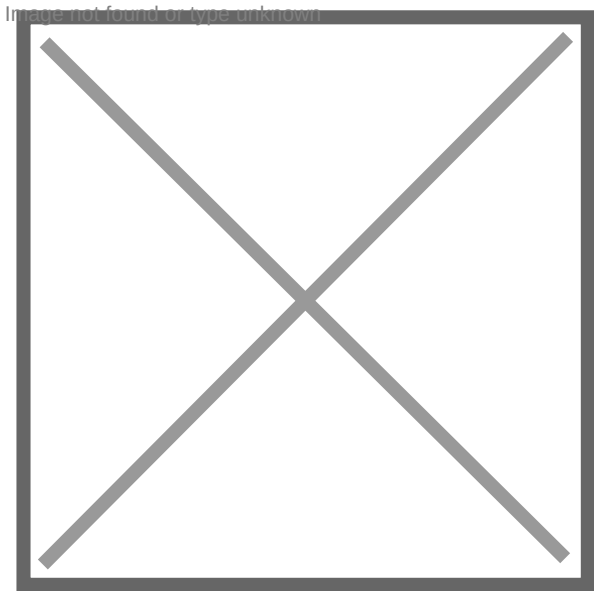




Commercialisation d'un produit déjà existant

Par **Bubuche**, le **08/08/2009** à **08:51**

Bonjour,

ma question concerne la commercialisation d'un produit déjà existant et utilisé pour une autre fonction.

Je m'explique mais cela reste un exemple complètement a part.

Coca Cola est une boisson vendu et distribué par Coca Cola.

Si quelqu'un découvrirait que cette boisson enlève la rouille (je crois même que ce soit vrai lol).

Est-ce que cette personne pourrai commercialisé du coca cola dans un emballage différent et le vendre comme dégrippant ?

Faudrait-il en informé Coca Cola?

Est-ce autorisé?

PS: mon produit n'a rien a voir avec Coca Cola...